**Prix spécial du Jury**

**Définition :** Cette discipline fait référence à une personne, un groupe, un organisme ou un événement qui s’est particulièrement démarqué au cours de la dernière année (1er janvier au 31 décembre 2023). Sont invités à présenter des candidatures : les entreprises privées, publiques, parapubliques, les institutions et les coopératives financières ainsi que les organismes à but non lucratif.

*Certaines informations du cahier de candidature pourront être utilisées afin de présenter l’entreprise, l’organisme ou la personne lauréate dans le cadre du Gala de l’Entreprise.* *À votre cahier de candidature, vous devez joindre le logo de l’entreprise si applicable et un minimum de trois photos en JPEG illustrant votre candidature. La présentation du cahier doit être en caractères d’impression.*

1. ***Identification de la personnalité***

Nom

Adresse

Téléphone Courriel

***Résumez en trois points saillants ce qui motive cette candidature.***

***Pourquoi cette candidature mérite de se voir décerner le Filon « Prix spécial du Jury »?***

Exemple de renseignements pertinents :

* Contribution au développement économique, social, culturel, humanitaire ou sportif;
* Originalité ou importance de la réalisation ;
* Engagement, persévérance, vision et audace ;

(Maximum 2 pages)